

LOIRE ATLANTIQUE **les** nouvelles

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 587 - 23 septembre 1993 - Prix 2,50 F

SOMMAIRE

- | | | | |
|--|---|----------------------------------|-----|
| • Elections 8 ^e circonscription | 2 | • Fête de l'Huma | 4-5 |
| • Plan quinquenal contre le pays | 3 | • Aérospatiale : le mauvais coup | 6 |
| | | • Chateaubriant | 8 |

PLUS QUE JAMAIS, S'OPPOSER

A LA POLITIQUE DE LA DROITE

Depuis 5 mois, le gouvernement Balladur a déclenché une rafale de mauvais coups sans précédent.

Pas un jour ne passe sans qu'une nouvelle disposition gouvernementale ne soit prise contre les salariés, les chômeurs, les retraités.

Ces mesures ont pour objectif de restructurer notre société en s'inscrivant complètement dans l'Europe de Maastricht.

Un an après le référendum, une partie très importante de l'opinion publique commence à mesurer les dangers et à mieux percevoir ce que les communistes disaient à cette période.

Comme nous l'avons montré lors de l'élection législative partielle de la 8^e circonscription, la politique de Balladur n'est pas la simple poursuite des mauvaises politiques antérieures.

C'est une véritable offensive politique d'ensemble contre le pays et les hommes.

Plus que jamais, l'heure est au rassemblement et à la riposte, au dialogue et à l'action.

La bonne tenue des candidats communistes lors du 1^{er} tour de l'élection législative partielle dans des conditions difficiles est un atout important pour les gens.

Celles et ceux qui ont déjoué le piège du duel et qui ont voté communiste se sont donné les moyens de s'appuyer pour les jours et les mois qui viennent sur une force solide et déterminée au rassemblement de toutes celles et ceux qui ont besoin de se défendre, de se faire entendre et de faire du neuf.

Au 2^e tour, la seule question posée était de battre la droite. C'est dans ce sens que les communistes se sont engagés dans cette circonscription pour battre le candidat de droite au 2^e tour, ce qui a permis une bonne mobilisation de l'électorat de gauche.

Il s'en est fallu de très peu pour que le candidat de droite, GARNIER soit battu dimanche dernier.

Aujourd'hui, rien n'est plus urgent que de rassembler largement pour s'opposer à la politique de chômage, d'injustice, de destruction de la France qu'il défend.

L'aspiration au rassemblement le plus large pour s'opposer à cette politique grandit dans les entreprises, les quartiers, le département, le pays. Les communistes entendent faire tout ce qui dépend d'eux pour y contribuer.

Des forces existent et peuvent se développer pour mettre en échec les mesures injustes, inefficaces et dangereuses du gouvernement et imposer d'autres choix.

Obtenir que la riposte soit à la hauteur des attaques portées par le pouvoir et le patronat. C'est bien la question du moment. Cela dépend de la force de l'exigence des salariés, des chômeurs, des retraités, des jeunes. C'est à cela que nous voulons contribuer et c'est aussi le sens de notre soutien à la journée nationale d'actions du 28 septembre à l'initiative de la C.G.T. ...

Michel RICA,
Membre du secrétariat fédéral

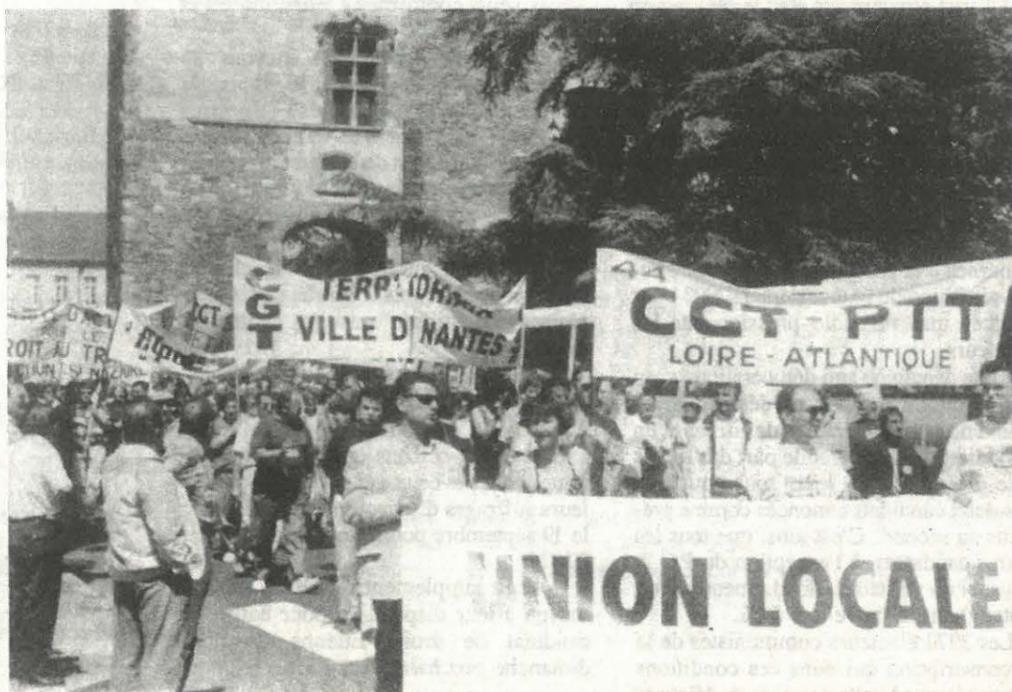
VAGUES DE LICENCIEMENTS

LE PREMIER MINISTRE VEUT FAIRE CROIRE QU'IL N'EST PAS A L'ORIGINE DE CES DECISIONS

ALORS QUE C'EST SON GOUVERNEMENT QUI EST RESPONSABLE DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI, ET PLUS PARTICULIEREMENT DANS LE SECTEUR PUBLIC QU'IL VEUT PRIVATISER.

ETIENNE GARNIER, HOMME DE LA DROITE ET DU PATRONAT, EST REELU D'EXTREME JUSTESSE DANS LA 8^e CIRCONSCRIPTION. IL DEVRA RENDRE COMPTE DE LA POLITIQUE DESASTREUSE DU POUVOIR.

« La Fédération du Parti Communiste soutien l'initiative de la CGT du 28 septembre. Face aux attaques contre le Monde du Travail, elle appelle les salariés à y participer massivement ».



Manifestation régionale à l'initiative de la CGT fin juin à Nantes, contre les mesures Balladur.

ÉLECTION PARTIELLE DE LA 8^e CIRCONSCRIPTION SEULS LES CANDIDATS COMMUNISTES RÉSISTENT

Les résultats du premier tour de l'élection législative partielle de la 8^e circonscription invalidée début juillet, montrent la bonne tenue des candidats communistes Jean-René TEILLANT et Gérard RASTEL. Ils sont les seuls à résister à l'immense pression qui a conduit les électeurs à se comporter comme s'il s'agissait de la répétition du second tour de l'élection de mars dernier.

Dès l'annonce de l'invalidation de l'élection législative de la 8^e circonscription début juillet, la presse, l'ensemble des médias, se sont attachés à exercer une gigantesque pression sur les électeurs, les invitant à considérer l'élection du 12 septembre comme un 3^e tour de l'élection de mars dernier :

« Nouveau duel EVIN/GARNIER » « nouveau face à face »... « vers un nouveau bras de fer EVIN/GARNIER »... « 5^e duel EVIN/GARNIER »... etc... ce sont les idées qui ont été multipliées tout au long de l'été au travers des titres et des articles de la presse écrite et audiovisuelle.

Dans ce concert, T.F.I. s'est distinguée. Après avoir déplacé une équipe technique (caméramen, journalistes...) à la porte de la grande Paroisse à MONTOR, pour interviewer Jean-René TEILLANT en présence des Maires de MONTOR, TRIGNAC et ST-JOACHIM, cette

chaîne s'est livrée à un véritable tour de force. Ainsi, dans son journal de 20 heures vendredi 10 septembre, elle a donné la parole à Etienne GARNIER, à Claude EVIN, et à... DENIGOT, qui n'était même pas candidat, faisant l'impasse sur le candidat communiste.

Rien ne nous aura été épargné, pas même les campagnes mensongères et malveillantes, reprises par certains, sur les raisons du changement de candidat.

Il s'agissait évidemment de faire en sorte d'enlever à cette élection tout son contenu.

Le but était évidemment d'éviter que les électeurs puissent se servir de cette élection pour se défendre et se faire entendre.

Cette démarche antidémocratique a en partie atteint son but puisque, d'une part, elle a détourné la majorité des électeurs des urnes (60 %), considérant ainsi que cette élection n'était pas de nature à modifier leur situation dans l'immédiat,

et elle a conduit, d'autre part, le plus grand nombre des autres à se prononcer dès le 1^{er} tour pour l'un des deux candidats annoncés comme présents au second.

C'est ainsi qu'à l'exception du Parti Communiste, tous les autres candidats ont subi un véritable effondrement puisqu'aucun d'entre eux n'atteint la barre des 5 %. Ce constat peut être fait aussi bien à gauche qu'à droite, comme le montre notre tableau comparatif de mars 1993.

Dans un tel contexte, le résultat obtenu par nos camarades Jean-René TEILLANT et Gérard RASTEL, prend toute sa signification. Cela n'a pas échappé d'ailleurs à la presse puisque la plupart des commentateurs régionaux ou nationaux soulignent que seuls les candidats communistes tirent leur épingle du jeu.

Les 3272 électeurs communistes qui dans ces conditions ont su résister à cette pression en déjouant le piège du duel

EVIN/GARNIER qui leur était tendu, ont fait preuve d'une grande clairvoyance. Ils ont mesuré l'utilité du vote communiste pour s'opposer vigoureusement à l'offensive de BALLADUR et de la droite contre le monde du travail, à exiger d'autres choix que ceux mis en œuvre par les gouvernements précédents, à se rassembler pour empêcher la mise en cause de tout ce qui fait la particularité de la France, et pour faire avancer des solutions neuves correspondant à leurs intérêts et aux besoins du pays.

Les choses auraient été sans aucun doute différentes s'il n'y avait eu un engagement aussi fort des communistes, des élus et particulièrement des Maires communistes de la circonscription, de militants syndicaux, d'amis, de personnalités, d'électeurs, qui ont contribué dans cette période à contraindre les autres forces et les médias à leur service, à compter avec les candidats communistes.

La campagne offensive des communistes, le dynamisme qu'ils ont développé, le nombre de gens avec lesquels ils ont discuté à la porte des entreprises, dans les quartiers, les points de rencontre, sont pour beaucoup dans la bonne tenue des candi-

dats communistes. Cela faisait dire à plusieurs commentateurs avant l'élection que « peut-être, à l'exception du P.C.F., les autres candidats se partageraient les miettes ».

C'est dans ces conditions qu'il convient d'apprécier le résultat de cette élection partielle bipolarisée. Il est probable que sans un tel engagement, notre parti et ses candidats, auraient subi comme tous les autres une vertigineuse descente.

Toutes celles et tous ceux qui ont besoin de se rassembler pour s'opposer aux projets de destruction de notre pays, à la mise en cause de l'essentiel de nos acquis, peuvent donc aujourd'hui plus que jamais compter sur une force solide dans cette circonscription.

Les conditions particulières de ce scrutin n'annulent en rien les évolutions constatées dans les précédentes consultations. Le résultat obtenu par les candidats du P.C.F. dans ces conditions est un véritable encouragement pour les communistes pour démultiplier les efforts dans ce secteur et travailler plus que jamais au rassemblement de toutes les forces qui ont besoin de s'opposer à la droite et d'exiger des choix neufs.

Déclaration de Jean-René TEILLANT et Gérard RASTEL candidats du parti communiste français au lendemain du 1^{er} tour

Nous voulons d'abord remercier les 3272 électeurs qui nous ont accordé leurs suffrages au 1^{er} tour de cette élection législative partielle.

Le vote communiste était le seul moyen de s'opposer résolument à la politique de la droite de Balladur, d'exiger d'autres choix que ceux qui ont été mis en œuvre par les gouvernements précédents qui leur ont ouvert la voie et de peser véritablement à gauche dans cette circonscription.

Depuis l'annonce de l'invalidation de cette élection début juillet, et jusqu'au dernier moment, les médias se sont acharnés à la présenter comme une simple répétition du 2^e tour de mars 1993 pour exercer une véritable pression sur les électeurs.

Cette démarche anti démocratique a, en partie, atteint son but, en détournant un grand nombre d'électeurs des urnes et en conduisant la plus grande part des autres à se prononcer dès le 1^{er} tour pour l'un des deux candidats annoncés comme présents au second. C'est ainsi que tous les autres candidats, à l'exception du P.C.F. ont subi un véritable effondrement, aucun n'atteignant la barre des 5 %.

Les 3272 électeurs communistes de la circonscription qui dans ces conditions ont su résister à cette pression en déjouant le piège du duel EVIN-GARNIER qui

leur était tendu, ont fait preuve d'une grande clairvoyance.

Ils se sont servi du vote communiste pour stopper la droite, pour exiger des choix neufs conformes à leurs intérêts et à ceux du pays.

Ils se sont donnés les moyens de s'appuyer pour les jours et les mois qui viennent sur une force solide et déterminer au rassemblement de toutes celles et ceux qui ont besoin de se défendre, de se faire entendre et de faire du neuf.

Comme nous nous y sommes engagés avant le 1^{er} tour, nous ne ferons pas dire à leur vote plus qu'ils n'ont voulu dire et ils peuvent être certains que leur voix sera clairement utilisée ensuite contre la droite.

Aujourd'hui l'heure est au rassemblement pour faire barrage à la droite face à l'offensive du gouvernement Balladur.

C'est dans ce sens que nous invitons toutes celles et ceux qui nous ont accordé leurs suffrages dimanche dernier, à voter le 19 septembre pour le candidat Claude EVIN.

Il s'agit simplement d'utiliser le seul moyen à leur disposition pour battre le candidat de droite Etienne Garnier, dimanche prochain.

Saint-Nazaire
Le 13 septembre 1993

SEPTEMBRE 1993

GARNIER (UPF) élu

Inscrits : 73 751
Votants : 35 996
Exprimés : 33 821
Evin (PS) : 16 896 49,96 %
Garnier (UPF) : 16 925 50,04 %
Participation : 45,70 %

Premier tour

Inscrits 73751
Votants 29461
Exprimés 28544
Participation 39,95 %

| | | | | | |
|--------------------------|-------|---------|--------------------------|-----|--------|
| R. Bouin (FN)..... | 1186 | 4,15 % | A. Fagès (UER)..... | 385 | 1,35 % |
| C. Evin (PS)..... | 9966 | 34,91 % | B. Hazo (P. Trav.)..... | 363 | 1,27 % |
| J.-R. Teillant (PC)..... | 3272 | 11,46 % | J. Gicquaud (Verts).... | 659 | 2,31 % |
| M.-F. Belin (LO)..... | 659 | 2,31 % | N. Girel (Ras. nat. an.) | 174 | 0,61 % |
| M. Jacobs (All. Pop.).. | 74 | 0,26 % | C. Génaudeau (Loi nat.) | 72 | 0,25 % |
| E. Garnier (UPF)..... | 11088 | 38,85 % | P. Bodard (G. Ecol.)... | 646 | 2,26 % |

MARS 1993

Garnier (UPF) élu

Inscrits 73.996
Votants 47.767
Exprimés 43.596
Evin (PS) 21.681 49,73 %
Garnier (UPF) 21.915 50,27 %
Participation : 64,55 %

Premier tour

| | | | | | |
|--------------------------|--------|---------|-------------------------|--------|---------|
| Bouin (FN)..... | 3.703 | 8,34 % | Belin (LO)..... | 1.094 | 2,46 % |
| Evin (PS)..... | 10.221 | 22,03 % | Garnier (UPF)..... | 13.767 | 31,02 % |
| Le Corre (PC)..... | 6.297 | 14,19 % | Gicquaud (Verts)..... | 2.241 | 5,05 % |
| Denigot (Ent. Ecol.).... | 4.406 | 9,93 % | Guilloux (S.E.)..... | 813 | 1,8 % |
| Hazo (P. Trav.)..... | 754 | 1,70 % | Limesse (Ras. Nat. an.) | 3.085 | 2,44 % |

Participation 64,75 %

Principales mesures du plan quinquennal

Le porte-parole du gouvernement, Nicolas Sarkozy, a confirmé la tenue « vraisemblable » d'une session extraordinaire du Parlement, à la fin du mois de septembre, pour examiner le projet de loi quinquennale sur l'emploi, au terme d'un Conseil des ministres avancé et essentiellement consacré à ce sujet. L'organisation de cette session, qui est « dans l'intention du premier ministre Edouard Balladur » et qui devrait « durer deux ou trois jours, les 28, 29 et 30 septembre », a été, selon Nicolas Sarkozy, rendue « nécessaire pour ne pas prendre de retard sur un calendrier parlementaire chargé ».

Réactions :
ALAIN BOCQUET,
président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a souligné que le projet gouvernemental « constitue une étape nouvelle dans le remodelage de la société française. Loin de pouvoir enrayer le chômage, c'est le choix patronal de la précarisation générale à travers une attaque sans précédent contre les acquis du mouvement social dans le Code du travail. D'autres solutions existent que de casser le SMIC, la durée hebdomadaire du travail et le service public de formation, ou réduire encore le coût salarial qui est déjà en France plus faible que chez nos principaux partenaires. Les députés communistes mèneront à l'Assemblée nationale une action déterminée pour que le rassemblement des travailleurs fasse échec à cette loi scélérate contre l'emploi et pour le développement des réponses efficaces, qui passent notamment par la revalorisation du pouvoir d'achat salarial, la semaine de 35 heures avec 10 % consacrés à la formation et une véritable citoyenneté à l'entreprise ».

Nous publions ci-dessous quelques unes des principales dispositions - et leurs conséquences - contenues dans le plan quinquennal dit « pour l'emploi » examiné par le Conseil des ministres. Ce projet, qui à en croire « le Monde » n'est « qu'un simple brouillon », n'a cessé d'être modifié depuis qu'il a été rendu public. Le gouvernement y a été contraint devant l'ampleur des réactions syndicales. De fait, ce projet programme un véritable recul de civilisation avec l'éclatement du Code du travail et une vie en miettes pour les salariés.

Temps de travail

• **LE PROJET.** Il prévoit l'annualisation et la réduction du temps de travail dans la double perspective affirmée par le gouvernement du « Développement de l'emploi » et d'une « nouvelle organisation du travail ». Syndicats et employeurs sont invités à négocier, pour « une période expérimentale de deux ans », les « conditions d'une variation de la durée hebdomadaire de travail sur tout ou partie de l'année sans recourir au chômage partiel et sans heures supplémentaires ». Seules les heures supplémentaires effectuées au-delà d'une moyenne hebdomadaire de 39 heures travaillées seraient payées. Un décret général, se substituant à l'ensemble des décrets de 1936 pour chaque branche professionnelle, instituerait le principe de « dérogations temporaires et permanentes à la durée hebdomadaire légale », étendu au secteur tertiaire afin de lui permettre « d'accéder pleinement aux possibilités d'anémagement du temps de travail ».

SES CONSÉQUENCES.

C'est le point nodal du plan quinquennal avec une déréglementation qui constitue une grave régression pour les droits et les statuts des salariés. Le projet, qui désormais lie les négociations sur l'annualisation et la réduction du temps de travail, ne fait cependant pas de la seconde une condition sine qua non de la première. Pour l'employé, la réduction du temps de travail envisagée s'accompa-

gne évidemment d'une perte de salaire, dans le cadre d'une flexibilité accrue où les salariés seraient mis à la disposition des employeurs, en fonction des seuls critères de rentabilité des entreprises. L'annualisation signifie que les salariés auront des périodes de travail plus ou moins longues, par exemple 25 heures hebdomadaires en janvier, 53 heures en juin, les heures supplémentaires n'étant pas dans ce cas payés. C'est la

remise en cause de la semaine de 39 heures, des deux jours de repos consécutifs, avec une alternance de chômage partiel ne disant pas son nom, et de périodes de travail en continu. Grâce au décret, l'amplitude de la journée de travail pourra être aménagée au bon gré des entreprises de tous les secteurs, le travail par roulement entrerait ainsi en vigueur dans les banques, par exemple.

Allègements et exonérations des charges sociales

• **LE PROJET.** Les mesures sont multiples. La principale d'entre elles est la budgétisation des cotisations d'allocations familiales. En 1998, tous les salaires inférieurs à 1,5 fois le SMIC seraient exonérés de ces cotisations. Pour ceux compris entre 1,5 et 1,6 fois le SMIC, le taux de cotisation sera réduit de moitié. Cela concernerait près de 7 millions de salariés, soit plus de 50 % des effectifs du secteur marchand de notre économie. Les employeurs seraient également exonérés au titre des contributions suivantes : aides au logement, transport, taxe, formation professionnelle continue. Les mesures d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié seraient pérennisées, élargies aux contrats à durée déterminée conclus pour une durée d'au moins douze mois et étendues aux zones urbaines en difficultés. Bref, tout un ensemble de mesures qui visent, selon le gouvernement, « à limiter tout nouvel accroissement des charges sociales qui alourdirait le coût salarial ».

SES CONSÉQUENCES.

Il s'agirait là, dans la droite ligne de ce qui existe déjà, de nouveaux cadeaux au patronat, alors que les salariés et les contribuables seraient encore plus lourdement mis à contribution, via le transfert de

charges sur l'Etat. Or, la pratique confirme que cela n'incite nullement les entreprises à créer des emplois. Au contraire, l'abaissement du coût du travail attendu par la budgétisation des cotisations d'allocations familia-

les - le gouvernement l'estime à 4 % - peut, en les encourageant à maintenir une politique de bas salaires - avec les conséquences connues sur le pouvoir d'achat, être un frein pour la relance.

Développement du temps partiel

• **LE PROJET.** Il prévoit l'encouragement aux emplois à mi-temps dans le cadre de plans sociaux, ainsi que l'annualisation de la durée du contrat à temps partiel. Est également prévue une augmentation de 30 % (au lieu de 10 %) du volume d'heures complémentaires. Concernant l'organisation du travail : en cas de changement d'horaires, les entreprises n'auront à prévenir leur personnel que trois jours avant (au lieu de sept jours).

SES CONSÉQUENCES.

Les employeurs bénéficieraient d'un abattement de 50 % des cotisations de Sécurité sociale. L'Etat - c'est-à-dire les contribuables - prendrait également en charges l'allocation ver-

sée au salarié dont le contrat à temps plein serait transformé en temps partiel. Les entreprises toucheraient aussi une prime pour l'embauche d'un salarié en CDD à temps partiel. Les salariés devraient être dis-

ponibles à souhait, leur employeur pouvant aménager et modifier les horaires de travail quand et comme il l'entend. En cas de plan social, ils auraient à choisir entre temps partiel ou licenciement.

Travail du dimanche

• **LE PROJET.** Il a pour objet de permettre aux préfets d'octroyer, dans certains secteurs d'activité, une dérogation au principe du repos dominical collectif des salariés. Cette dérogation concernerait - dans un premier temps - les communes et zones touristiques et s'appliquerait, pour les salariés, sous forme de roulement. Pour Edouard Balladur, le projet n'aurait « aucune volonté de bouleverser la loi de 1906 sur le repos dominical, mais simplement de l'adapter aux réalités nouvelles »...

SES CONSÉQUENCES.

Ce projet conforte les modalités d'application de la durée légale du travail qui remettent en cause les deux jours de repos consécutifs par semaine. Pour le patro-

nat, ce texte participe à la reconnaissance officielle de la déréglementation du temps de travail. Pour les salariés, il s'agit de la remise en cause pure et simple du sacro-saint repos

dominical. Loisirs, culture, tourisme... tous les prétextes sont bons pour adapter l'emploi à la logique de rentabilité financière maximum du patronat.

Représentation du personnel

• **LE PROJET.** Dans les entreprises dont l'effectif est inférieur à 100 salariés, la direction aurait la faculté de fusionner l'institution du comité d'entreprise et des délégués du personnel. Pour une entreprise de 50 à 74 salariés, le nombre d'élus syndicaux passerait de 5 à 2. La durée des mandats serait portée à deux ans. Quant aux réunions du CE, pour les entreprises de 100 à 150 salariés, elle se déroulerait tous les deux mois au lieu d'être mensuelles. Dans les PME-PMI comptant moins de 50 salariés, les heures de délégation des délégués du personnel seraient réduites de 15 à 10 heures.

SES CONSÉQUENCES.

En diminuant la représentativité des élus du personnel, le gouvernement entend ainsi s'attaquer aux capacités d'intervention des tra-

vailleurs à l'entreprise. Le prétexte invoqué, concernant un allègement des contraintes et charges des PME-PMI, masque un tout autre objectif : à savoir,

pour les salariés, une nette diminution de leurs moyens d'information et d'expression.

FETE DE L'HUMANITE 1993



PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIERS DE PERSONNES MALGRE LE MAUVAIS TEMPS. UNE FETE 93 MARQUEE PAR UNE FORMIDABLE ENVIE DE DEBATTRE, DE CHERCHER COMMENT S'OPPOSER A LA POLITIQUE DE LA DROITE, D'OUVRIR DE NOUVELLES PERSPECTIVES A LA SOCIETE FRANÇAISE.

La pluie est tombée « à seau » et cela aurait pu en décourager plus d'un, mais comme l'a si bien dit Pierre Perret, un des innombrables artistes qui étaient de spectacle sur la fête de l'Humanité, « La pluie, on s'en fout ». Et ce fut tellement vrai que des milliers de personnes ont été présentes pendant ces trois jours, bravant la pluie battante et la boue. Mais quel attrait avait cette fête pour que l'on y vienne si nombreux, pourrait-on se demander ? Une réponse est simple, celui de trouver des issues aux coups qui sont portés par la politique de droite actuellement menée, en dialoguant et en débattant. Mais aussi, celui de découvrir ou de redécouvrir la chaleur, l'enthousiasme et les spectacles qui sont propres à la fête de l'Humanité.



et la politique de son gouvernement de thème général, on a surtout des rencontres organisées dans les espaces, les stands nationales ou de journaux, avec des discussions sur le SIDA, le GATT, la gauche, le racisme, l'Europe, l'étranger.

Différentes personnalités du mouvement, Roger Garaudy (philosophe), Jean-Claude Garric (Président de la Fédération des Communistes), Pierre Zarka, Edgar Morin (sociologue), aussi prestigieuses ont permis l'animation de ces débats.

Des débats

La version 1993 de la fête a été rythmée par de nombreux débats et marquée par celui de la mobilisation contre le Plan Balladur

PARI TENU

Le pari a été tenu. Des centaines de milliers d'hommes et de femmes ont affirmé à La Courneuve leur opposition, leur refus des mesures Balladur.

Par milliers, riches de leur diversité, mais aussi de leur aspiration commune à chercher, à échanger et à trouver, ils ont exploré les chemins de l'avenir. Incontestablement, tant dans la construction du rassemblement populaire que dans la recherche de solutions, cette fête marquera une étape. Pour les communistes, elle constitue un formidable tremplin pour la préparation de leur prochain congrès qui se donne pour ambition de construire un Parti communiste moderne, afin de permettre au peuple de faire prévaloir ses intérêts.

6 700 participants ont adhéré au Parti communiste et 3 107 à la jeunesse communiste.



FRANCIS WURTZ

FRANCIS WURTZ « FAIRE ECHEC AU PLAN BALLADUR »

La traditionnelle allocution politique de la fête de l'Humanité, a été prononcée par Francis Wurtz, membre du bureau politique du PCF.

C'est en faisant référence à l'accord de reconnaissance mutuelle, conclu entre Israël et l'OLP, que Francis Wurtz a débuté son discours. Il a affirmé la solidarité du PCF avec le peuple palestinien et a qualifié cet accord comme « un espoir historique ». Il a poursuivi sur l'emploi et sur le chômage en citant à titre d'exemple les 18 millions de personnes privées d'emplois dans la Communauté Européenne et a

dénoncé les raisons de la crise comme conséquence du profit maximum, facile, la boulimie des moteurs du capitalisme de cette fin de siècle de la France, il a dénoncé la « précarisation de la société », la manipulation des médias pour culpabiliser les Français et insensés » et les objections à l'égard de la cause l'une après l'autre, les entorses à la logique du mouvement ouvrier français a réussi à déconstruire les décennies aux c



PTT : GREVE NATIONALE POUR LE 12 OCTOBRE

La Fédération nationale CGT des travailleurs et travailleuses des Postes et Télécommunications, de même que les fédérations CFDT, FO et CFTC appellent à la grève le 12 octobre. La CFDT s'adresse en particulier aux salariés de France Télécom alors que les syndicats CGT et FO demandent à l'ensemble Poste et France Télé-

com à suivre cette grève. Dans un tract, la Fédération CGT rappelle qu'elle s'apprête à remettre à Gérard Longuet, ministre de tutelle, une pétition contre la privatisation du service public, pour le rejet des classifications et les nouvelles règles de gestions, signée par 50 000 salariés.

MOBILISATION DES CHEMINOTS POUR LE SERVICE PUBLIC

Toutes les fédérations syndicales de cheminots (CGT, CFDT, FO, CFTC, FMC, CGC, FGAAC) de la SNCF ont décidé d'organiser une manifestation nationale, mercredi 6 octobre à Paris. Ceci afin « d'accentuer la mobilisation pour la revalorisation des salaires et des retraites, la création d'emplois stables à la SNCF, le maintien de l'unicité de l'entreprise et le développement du service public ». En entendant

ainsi « faire face à la situation sociale et économique de l'entreprise SNCF, aux attaques dont sont victimes les cheminots actifs, retraités, le service public et l'unicité de l'entreprise » et s'opposent également « à la baisse des effectifs et à l'absence de mesure concrète en matière salariale aggravant considérablement la perte de pouvoir d'achat des cheminots actifs et retraités ».

La fête

Mais il ne faut pas oublier ce qu'est une fête car c'est aussi se divertir. On pouvait ainsi profiter de la gastronomie et des spécialités des quatre coins de France, du foie gras du Périgord aux fameuses bières du Nord, des huîtres de Vendée à la fondue savoyarde, sans oublier le stand de la Loire-Atlantique avec ses produits de la mer et ses vins du pays nantais.

La fête de l'Humanité, c'était aussi cette année des « têtes d'affiche » comme Serge Réggiani, Pierre Perret, Michel Fugain, le duo Portal-Sclavis, Nildas Fernandez, Noir Désir, Les Wampas, Willy de Ville, Princess Erika... et bien d'autres encore.

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

THE DANSANT

Salle polyvalente de MONTOIR

à partir de 15 heures avec

« L'AMBIANCE ACCORDEON »

organisé par la cellule Guy Mocquet

NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE

PUBLICITÉ - S.A.R.L. au capital de 50.000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 Nantes
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Jean PERRAudeau
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, M. PRODEAU
J.-R. TEILLANT, Gilles BONTEMPS
PUBLICITÉ : Tél. 40.48.58.36
RÉDACTION : Tél. 40.89.72.28
TÉLÉCOPIE : 40.48.65.76

Imprimerie Marcel Delhommeau et Cie
85 LA CHAIZE-LE-VICOMTE - B.P.406
85010 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

PALESTINE-ISRAEL

UNE SIGNATURE POUR CONSTRUIRE LA PAIX

L'accord signé par les chefs Israéliens et Palestiniens, lundi 13 septembre, devrait enfin amener à une paix attendue depuis 46 ans.

Diffusé dans plusieurs pays du monde par la télévision, la signature de l'accord sur l'autonomie de la Cisjordanie et Gaza est devenu un événement historique. Cet acte constitue, en effet, une première étape pouvant aller vers la construction de la paix entre ces peuples qui se sont longtemps disputés des terres pouvant former leur nation.

L'aboutissement de cet accord, ne se fera cependant pas en un jour car, selon Yasser Arafat, le chef de l'OLP (organisation de la libération de la Palestine) « la bataille de la paix est la plus difficile des batailles et requiert tous les efforts pour faire en sorte qu'elle soit juste et durable ». Du retrait de l'armée israélienne de

Gaza et de Jéricho au début des négociations sur le statut définitif de la Palestine devraient s'écouler trois années, ce qui laissera encore des périodes de doutes pour ces peuples qui du côté palestinien n'ont ni identité, ni patrie, ni état, ni passeport et de l'autre israélien, ne seront pas cer-

tains, dans leur pays, de vivre dans la sécurité et la tranquillité.

Dès maintenant doit se mettre en place le retour des réfugiés, ainsi qu'une aide économique aux territoires palestiniens occupés mais il restera donc à créer ce que tout palestiniens est en phase d'espérer, c'est-à-dire un Etat.



AÉROSPATIALE CONFIRME LA SUPPRESSION DE 2250 POSTES

LA DIRECTION
VEUT METTRE EN ŒUVRE
SON PLAN D'ADAPTATION
A L'EMPLOI (PAE)
QUI PREVOIT
2250 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS
SUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ,
DONT 230 A SAINT-NAZAIRE
ET 205 A NANTES-BOUGUENAIS.

Dans les établissements d'Aérospatiale, la rentrée sociale démarre sur les chapeaux de roue. Lors d'un comité central d'entreprise qui s'est tenu à Paris, Louis Gallois, le PDG de la société nationale expose dans le détail la série de mesures qu'il entend très vite appliquer : projet de licenciement collectif pour raison économique et chômage partiel.

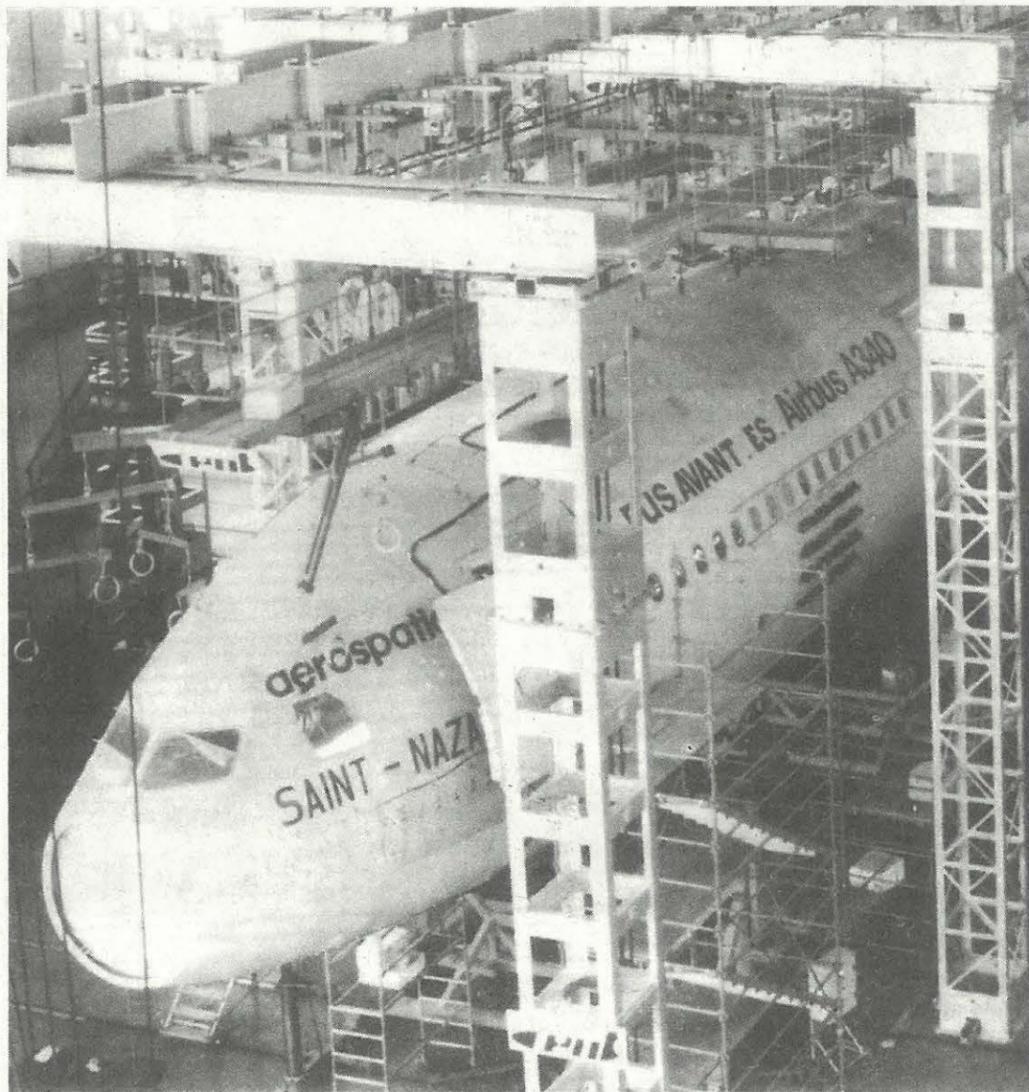
Le 6 juillet, lors d'un CEE, la direction avait déjà donné le ton, en lançant son plan d'adaptation à l'emploi (PAE). Celui-ci prévoit la suppression de 2.250 postes de travail, touchant toutes les activités du groupe. Dépression du marché civil de l'aéronautique et baisse des budgets militaires : ainsi Louis Gallois argumente-t-il ses mesures sociales drastiques. Les coupes dans l'emploi sont prévues approximativement de la façon suivante : moins 1.500 à 1.600 postes pour la division avions (sites de Toulouse, Nantes, Saint-Nazaire et Méaulte) ; moins 400 pour la division missiles (Bourges et Châtillon) ; moins 250 pour la division espace-défense (Aquitaine et Les Mureaux).

A peine annoncé, le plan commun du gouvernement et de la direction d'Aérospatiale avait suscité un tollé général. Le 8 juillet dernier, 13.000 salariés représentant tous les sites de la société - dont 5.000 à Toulouse - s'étaient mis en grève. Pétition, manifs, rassemblement, assemblées générales avaient marqué cette journée d'action. Conscients que le PAE entérine, de fait, la privatisation programmée à plus ou moins long terme par le gouvernement Balladur, ingénieurs, techniciens, ouvriers et employés s'étaient fait l'écho de leurs idées, suggestions et propositions « pour sortir de la

récession ».

Sans pour autant nier la crise de leur secteur d'activités, les intéressés refusaient d'entrer dans la tourmente du déclin : « Profitons, disaient-ils, de la baisse d'activité actuelle pour investir dans l'avenir, pour penser à de nouveaux programmes, à de nouvelles technologies... Evidemment, investir à long terme n'est pas financièrement rentable dans l'immédiat. Mais si l'on n'investit pas dès aujourd'hui, comment participerons-nous demain aux programmes du futur ? Si la direction affaiblit le potentiel de la société, comment pourrions-nous faire face à la concurrence ? Une chose est sûre : ce n'est pas un entrepreneur privé qui prendra ces risques financiers. Donc, l'Etat doit assumer ses responsabilités ».

Face à l'ampleur de la mobilisation de juillet, la direction d'Aérospatiale comme le gouvernement se sont employés à calmer les esprits. Ainsi, a-t-on entendu pendant l'été des propos rassurants, tant sur la privatisation que sur le plan social. Après sa visite dans la Ville rose pour l'inauguration du métro, Edouard Balladur, confronté à l'émotion et à la colère des Toulousains, avait dû remettre son projet de privatisation à plus tard. Promesse réitérée dernièrement par le premier ministre lors de sa rencontre avec les syndicats de la société.



AÉROSPATIALE en bref - La société - hors filiales - emploie environ 34.000 salariés en France. Ses usines de production, d'études et de recherche sont les suivantes : division avions : Toulouse pour l'assemblage des appareils, Saint-Nazaire, Nantes, Méaulte pour la fabrication de tronçons ; division espace : Cannes (satellites), Aquitaine, Les Mureaux (Ariane) ; division missiles (engins) : Bourges pour la fabrication, Châtillon pour la recherche ; division hélicoptères : Marignane, La Courneuve. S'ajoute, enfin, le site de Suresnes qui travaille pour la recherche civile ou militaire. Filiales d'Aérospatiale : SOCEA à Rochefort (spécialisée dans l'aménagement intérieur des avions) ; la SOGERMA à Bordeaux pour la réparation des appareils civils et militaires ; la SOCATA à Tarbes (aviation légère) et la SECA au Bourget.

INVESTIR ET NON PRIVATISER

Le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, visitant récemment les chaînes d'assemblage de l'Airbus A 330-340 déclare : « L'Etat actionnaire n'a pas apporté d'argent ou, en tout cas, pas suffisamment pendant de nombreuses années et, aujourd'hui, cette entreprise a un endettement lourd... » C'est vrai. Mais alors, qu'attend le gouvernement de M. Longuet pour changer de cap ? Certes, l'entrée d'entrepreneurs privés étrangers dans le capital d'Aérospatiale apporterait de l'argent frais. Mais à quel prix ? Airbus pourrait être piloté par Boeing. Que deviendraient les programmes militaires et nucléaires développés dans la division missiles ? Idem pour le spatial. Enfin, qui financerait la recherche de la société nationale : l'industrie nipponne, américaine, ou celle d'outre-Rhin ? Il est vrai que les décisions prises par la direction depuis un an, comme la création d'Eurocopter (entrée de l'Allemagne à 40 % dans la division hélicoptères) et, plus récemment, la volonté affichée d'inscrire les divisions engins et satellites dans la même démarche, ou encore la multiplication des plans de suppressions d'emplois, sont autant de pas franchis en faveur de la privatisation.

Raison de plus pour empêcher la privatisation et exiger du pouvoir qu'il investisse vraiment pour l'avenir Aérospatiale.

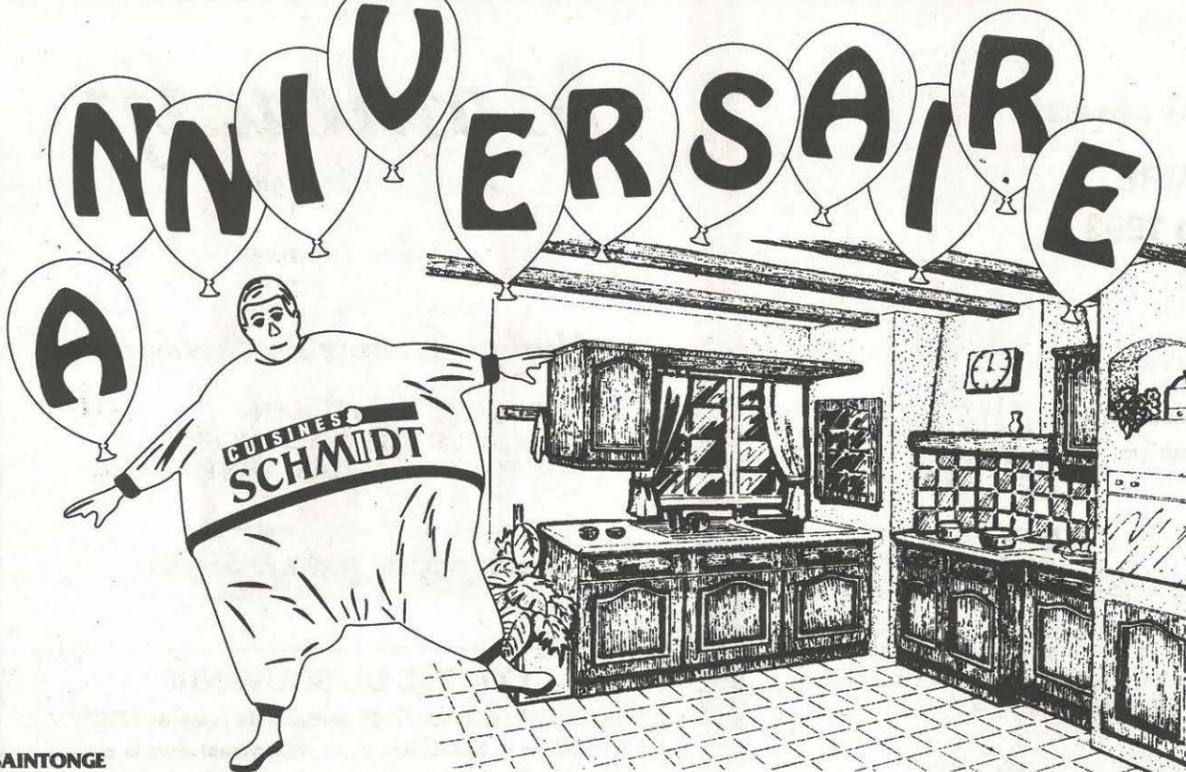
LA CGT APPELLE A LA MOBILISATION LA PLUS LARGE

Dans un communiqué la CGT rappelle que l'Aérospatiale en est au 6^e plan d'adaptation des effectifs et que ceux de 1993 et 1994 coûteront 1 milliard 250 millions de francs.

Le syndicat CGT a engagé une discussion avec les salariés pour débattre avec eux des propositions susceptibles d'imposer d'autres choix, en créant les conditions de luttes dans l'unité la plus large. Des arrêts de travail ont eu lieu cette semaine.

Du 25 Sept. au 4 Oct. 93

PRIX ANNIVERSAIRE



SAINTONGE

Corps de meuble en panneau de particules 19 mm, surfacé mélaminé, coloris décor imitation chêne doré. Portes et faces avant de tiroir en châtaigner massif. Chamères invisibles. Quatre garnitures au choix, finition imitation vieux bronze ou oxydée.

- 1 élément bas H. 82 cm, prof. 57 cm, larg. 50 cm. PRIX : 1414
- 1 élément bas avec tiroir H. 82 cm, prof. 57 cm, larg. 50 cm. PRIX : 1546
- 1 élément bas sous évier H. 82 cm, prof. 57 cm, larg. 100 cm. PRIX : 2216
- 1 élément bas sous cuisson H. 82 cm, prof. 57 cm, larg. 90 cm. PRIX : 2240
- 2 éléments hauts H. 70 cm, prof. 37 cm, larg. 50 cm. PRIX : 2 x 1130.
- 1 élément haut vitré H. 70 cm, prof. 37 cm, larg. 40 cm. PRIX : 1580.
- 1 hotte brute à crépir avec poutre en chêne massif. PRIX : 1910.
- 1 porte pour intégrer un réfrigérateur H. 99,2 cm, larg. 60 cm. PRIX : 1378.
- 1 tablette coloris façade prof. 35 cm, larg. 100 cm. PRIX : 442.
- Corniches rustique en ramin massif longueur 360 cm. PRIX : 1028
- Caches-lumière en ramin massif longueur 360 cm. PRIX : 908.
- Socle panneau particules mélaminées imitation chêne longueur 280 cm, H. 10 cm. PRIX : 292.
- Plans de travail stratifiés postformés, épaisseur 4 cm, prof. 60 cm, longueur 290 cm. PRIX : 1746.

PRIX TOTAL :

18 960

TTC, hors livraison, hors pose,
hors électroménager, évier et robinetterie.
Selon implantation type ci-dessus

CUISINES SCHMIDT ALAIN GRÉGOIRE

48. Bd Victor Hugo - St-NAZAIRE - Tél. 40.66.33.64

LE SAVIEZ-VOUS ?

COÛTS SALARIAUX

Une étude du CERC
(extraits)

Le centre d'études des revenus et des coûts (CERC) a présenté à la presse le 25 juin 1993 une étude sur « les salaires et coûts de main-d'œuvre dans les principaux pays industriels » (1).

D'après cette étude, si « la France est, au début 1993, en position médiane parmi les pays industriels pour les coûts horaires de main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière(...) le coût de la main-d'œuvre est plus élevé en RFA (+ 25 %) et dans les pays du Bénélux (+ 5 à 10 %) qu'en France ».

Surtout, « les données précédentes portent sur le coût moyen de la main-d'œuvre, toutes catégories de salariés confondues (...) Dans la plupart des pays, le coût horaire de la main-d'œuvre est inférieur d'environ 15 à 20 % à celui de l'ensemble de la main-d'œuvre. La France se distingue toutefois par un écart nettement plus accentué d'environ 10 points. Pour la main-d'œuvre ouvrière, la France se rapproche donc des pays à faible coût.

La situation de la France provient de l'ampleur des disparités salariales moyennes entre ouvriers et non-ouvriers (...) Du fait de cet écart entre le coût de la main-d'œuvre ouvrière et le coût salarial moyen la part des ouvriers dans la masse des coûts de main-d'œuvre est assez nettement inférieure à leur part dans les effectifs. En France, par exemple, les dépenses engagées pour l'emploi de la main-d'œuvre ouvrière représentent moins de 50 % du total des coûts de main-d'œuvre de l'industrie ».

Le CERC note enfin que « les pays où les coûts salariaux ont progressé le plus rapidement, comme le Japon et la RFA, sont également ceux qui au cours des trente dernières années, ont dégagé continuellement de très forts excédents commerciaux ».

1. Document du CERC, N° 106.

DIMANCHE 3 OCTOBRE 1993

à partir de 15 heures

Salle Jacques-BREL à **St-NAZAIRE**

THÉ DANSANT

animé par **AMBIANCE-ACCORDÉON**

organisé par la section de St-Nazaire

Flavie Boutic'

« l'utile et l'agréable »

Articles ménagers - Rasoirs - Beauté
Cadeaux - Liste de mariage

M. DAVY

23, Bd Victor-Hugo - Tél 40.22.52.84
44600 SAINT-NAZAIRE

LE 22 OCTOBRE 1941

à
CHATEAUBRIANT

*27 patriotes tombaient
sous les balles des nazis.*

Ils aimaient la vie.

«Gardons nos rires et nos chants»

52ème ANNIVERSAIRE
Dimanche 17 octobre 1993
à Châteaubriant

9 h 30 Cérémonie de la Blisière devant la stèle.

14 h Départ du cortège à l'angle Bd Fernand Grenier
au rond point, sur la route de la carrière.

*Cérémonie sous la présidence de Maurice NILES
Président de l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé.*

Martine BURON Maire de Châteaubriant,
Député Européen

Francis WURTZ Secrétaire du Comité Central du PCF,
Député Européen

Jean GRAZON Membre du bureau national de l'A.N.A.C.R.
rendront hommage à la Résistance Française.

«Gardons nos rires et nos chants»

Évocation musicale écrite, conçue et réalisée
par Jacques Mignot

avec
Mouloudji

accompagné à l'accordéon

par

Claude Thomain

avec la groupe

Musique Vivante En Bretagne

Gilles GRALL - Mona JAOUEN
Serge LECLANCHE - Patrice PAICHEREAU
Joëc ROSMADE - Guillaume SAINT-JAMES

avec la participation théâtrale de
la compagnie Jacques Mignot

COURSE DU SOUVENIR

27 jeunes CASTELBRIANTAIS partiront du camp de CHOISEL
et 9 autres de la BLISIÈRE. Ils se retrouveront dans la carrière
porteurs de flambeaux symbolisant le trajet des fusillés de ces
deux hauts lieux de la RÉSISTANCE FRANÇAISE.

AMICALE DE CHATEAUBRIANT VOVES ROUILLÉ ET COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU SOUVENIR

— Parce que la vie collective suscite

sans cesse des besoins nouveaux.



 groupe gifco

DES RÉPONSES

POUR LES

COLLECTIVITÉS